

DU Rééducation et réadaptation de l'appareil locomoteur – Parcours Rééducation et réadaptation

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Présentation

NOUVEAU PARCOURS DÉDIÉ AU PARAMÉDICAL

Référence formation (à rappeler dans toute correspondance) : DUC821

Responsable(s) pédagogique : Pr François Rannou (médecine physique et réadaptation)

Coordinatrices pédagogiques : Pr Alexandra Roren (kinésithérapeute) et Dr Marie-Martine Lefèvre-Colau (médecine physique et de réadaptation)

Forme de l'enseignement : présentiel + distanciel mixte (synchrone et asynchrone)

Pour vous inscrire, déposez votre candidature sur C@nditOnLine

OBJECTIFS

Compte tenu de l'émergence de la pratique en accès direct pour les Masseur-kinésithérapeutes (MK) et de l'existence de l'accès direct pour les Enseignants en Activité Physique Adaptée (EAPA), l'objectif du nouveau DU parcours Rééducation et de réadaptation de l'appareil locomoteur (parcours rééducation et réadaptation) est de former les professionnels de la rééducation/réadaptation :

- au repérage des signes d'alerte nécessitant une interruption/abstention de la rééducation et un ré-adressage du patient au médecin

- aux pathologies de l'appareil locomoteur et au choix des techniques et modalités optimales de rééducation (en fonction des données scientifiques disponibles)

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de la formation du parcours « rééducation et réadaptation » du DU de Rééducation et de réadaptation de l'appareil locomoteur, le stagiaire est capable de/d' :

- Déterminer les techniques et modalités de rééducation les plus adaptées en fonction de la pathologie de l'appareil locomoteur (de son stade et de son évolution) et du patient
- Appliquer les techniques et modalités de rééducation recommandées pour traiter les pathologies de l'appareil locomoteur (pratique basée sur les preuves)
- Détecer des signes d'alerte

Programme

ORGANISATION

Référence formation : DUC821

Volume horaire : 87 heures et 40 minutes dont 64 heures et 30 minutes de cours magistraux, 18 heure de travaux dirigés, 2 heures d'examen écrit, 10 minutes d'examen oral et 3 heures d'enseignement pratique (participation à une consultation médicale)

Calendrier : Du 14/11/25 au 22/05/26

[Télécharger planning 25/26](#)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Rythme : 14 vendredis (hors vacances scolaires de la zone C) et 2 samedis dans l'année, à raison d'environ 6h d'enseignement par vendredi (CM et TD) et 3h par samedi (CM et TP)

Lieu : site Cochin, 24 rue du Faubourg St Jacques 75014 Paris (pour les session en présentiel) + à distance

CONTENUS PÉDAGOGIQUES

- *Module 1 : Techniques de rééducation et sémiologie de l'appareil locomoteur*
- *Module 2 : Pathologies dégénératives du rachis et sémiologie de l'appareil locomoteur*
- *Module 3 : Pathologies dégénératives des membres inférieurs et rééducation*
- *Module 4 : Rééducation, médecine du sport et traumatologie*
- *Module 5 : Pathologies chirurgicales ostéoarticulaires et rééducation*
- *Module 6 : Pathologies orthopédiques du membre supérieur et rééducation*
- *Module 7 : Rééducation des rhumatismes inflammatoires et des ostéopathies raréfiantes*
- *Module 8 : Enseignements complémentaires spécifiques*

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Équipe pédagogique

Responsable pédagogique : François Rannou est PU-PH spécialisé en médecine physique et de réadaptation

Coordinatrices pédagogiques : Alexandra Roren est PU en kinésithérapie et Marie-Martine Lefèvre-Colau est médecin spécialisée en médecine physique et de réadaptation

Membres de la commission pédagogique :

- Christelle NGuyen est PU-PH spécialisée en médecine physique et de réadaptation
- Camille Daste est PU-PH spécialisée en médecine physique et de réadaptation
- Marvin Coleman est masseur-kinésithérapeute

Autres membres de l'équipe pédagogique :

P Anract / A Belbachir / J Bertheau / K Briot / MO Chagnas Martin / F Chagny / M Coleman / J Damiano / C Daste / R Dukan / A Ferry / R Flechon / A Hardy / M Finoco / R Garofoli / M Lacroix / MM Lefèvre-Colau / Q Lejeune / P Maalouf / JY Maigne / S Moreau / C NGuyen / A Nys / A Papelard / F Rannou / M Riou / K Roger / A Roren / F Segretin / P Wicart / J Zauderer

Ressources matérielles : Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques (dont Moodle) seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

Retrouvez les étapes de connexion à la plateforme Moodle en consultant le livret d'accueil.

Dès votre connexion à la page d'accueil de Moodle, vous trouverez de nombreux tutoriels disponibles dans l'onglet AIDE, qui vous permettront de découvrir et de prendre en main l'outil facilement.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émarge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel. Pour la partie à distance, la réalisation de la formation est attestée par le scénario pédagogique, les relevés techniques de votre activité à distance ainsi que les travaux réalisés.

TUTORAT

Un accompagnement pédagogique réactif est proposé tout au long de la formation. Pour faciliter le contact avec votre référent, vous pourrez poser vos questions par le biais du forum de discussion Moodle, par échanges de mails, ou lors des visioconférences.

Admission

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

- Professionnels de santé (au sens du code de la Santé publique) titulaires d'un diplôme français d'un métier de la Rééducation
- Professionnels de santé (au sens du code de la Santé publique) titulaires d'une équivalence d'un diplôme français d'un métier de la Rééducation et autorisé à exercer en France
- Enseignant en Activités Physiques Adaptées titulaires d'un Master

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION

- Pour toute personne finançant seule sa formation :
2200 €

FRAIS DE DOSSIER* : **300 €** (à noter : si vous êtes déjà inscrit(e) dans un Diplôme National à Université Paris Cité sur la même année universitaire, vous êtes exonéré(e) des frais de dossier – certificat de scolarité à déposer dans CanditOnLine).

**Les tarifs des frais de formation et des frais de dossier sont sous réserve de modification par les instances de l'Université.*

Cliquez ici pour lire les Conditions Générales de vente / Outils de l'adulte en Formation Continue / Documents institutionnels / CGV hors VAE

Date de début de la formation : 14 nov. 2025

Et après ?

POURSUITE D'ÉTUDES

Vous pouvez toujours compléter ou acquérir de nouvelles compétences en vous inscrivant à d'autres diplômes d'université, des formations qualifiantes ou des séminaires.

Contacts

Responsable pédagogique

Francois Rannou

Coordinateur pédagogique

Alexandra Roren

Coordinateur pédagogique

Marie-Martine Lefevre-Colau

Gestionnaire de formation continue

Janaina De Barros Fonseca

janaina.de-barros-fonseca@u-paris.fr

En bref

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Capacité d'accueil

Minimum 24 - Maximum 30

Lieu de formation

Site Cochin

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation